

Nom de produit : CO 2218 - Flacon Glycerine Page : 1/8  
Remplace la date : 2016-09-26 Révision : 2016-09-26  
No de produit : SDS-ID: FR-FR/1.0

---

**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1. Identificateur de produit**

Nom de produit : CO 2218 - FLACON GLYCERINE 30ml POUR VENTOUSE  
Dimension de l'emballage : -

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation : Émollient.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur : CLAS Equipements  
83 chemin de la Crouza  
73800 Chignin - FRANCE

[www.clas.com](http://www.clas.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro de téléphone en cas d'urgence : ORFILA (INRS) – 01 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

CLP: Non classé.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**2.3. Autres dangers**

PBT/vPvB: Ce produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB.

Autres: Le produit peut être faiblement irritant pour les yeux et la peau.

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2. Mélanges**

CLP:

<u>% :</u>	<u>No CAS :</u>	<u>No CE :</u>	<u>No d'Enreg. REACH:</u>	<u>Nom chimique :</u>	<u>Classification du risque: Obs. :</u>
100	56-81-5	200-289-5	-	Glycérine	-

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	AEGIS® Glycerine	Page :	2/8
Remplace la date :	2016-09-26	Révision :	2016-09-26
No de produit :		SDS-ID:	FR-FR/1.0

---

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

### **4.1. Description des premiers secours**

Inhalation : Aller à l'air frais et se reposer. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux : Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent. Ne pas se frotter les yeux.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes/effets: Voir section 11 pour les informations plus détaillées sur les effets sur la santé et les symptômes.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Soins médicaux: Traiter de manière symptomatique.

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction : En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

En cas d'utilisation de bruine, une mousse peut apparaître. Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Risques particuliers : En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. (Acryaldéhyde, Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone) Incendie dans des endroits clos doit uniquement être éteint par du personnel instruit.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu : Choisir un équipement de protection individuelle en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	AEGIS® Glycerine	Page :	3/8
Remplace la date :	2016-09-26	Révision :	2016-09-26
No de produit :		SDS-ID:	FR-FR/1.0

---

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Marquer les déperditions.

Procédures d'urgence: Si la fuite ne peut pas être arrêtée, évacuer les lieux.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Contacter les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Assurer une ventilation efficace. Recueillir avec un absorbant incombustible et placer dans un récipient approprié. Rincer abondamment avec de l'eau et du détergent pour nettoyer la zone contaminée.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Références : Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.  
Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation : Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Se laver les mains avant les pauses, avant de fumer, et avant la consommation de nourriture et de boissons.

Mesures techniques : Utiliser des méthodes de travail qui minimisent la formation d'aérosols.

Précautions techniques : Une ventilation mécanique peut être nécessaire.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Précautions techniques de stockage : Ranger correctement le produit pour éviter tout déversement.

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Conserver à température ambiante. Protéger de l'humidité. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 54°C/130°F

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s): Aucune information disponible.

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	AEGIS® Glycerine	Page :	4/8
Remplace la date :	2016-09-26	Révision :	2016-09-26
No de produit :		SDS-ID:	FR-FR/1.0

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

<u>No CAS :</u>	<u>Nom chimique :</u>	<u>Comm e :</u>	<u>Valeurs limites :</u>	<u>Cat. :</u>	<u>Obs. :</u>	<u>Référence :</u>
56-81-5	Glycérine (aérosols de)	-	10 mg/m3	VME	-	VLEP

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques: Assurer une ventilation efficace. Réduire au minimum le risque de formation de vapeurs.

Protection respiratoire: Pas de recommandations spécifiques.

Protection des mains: En cas de risque d'éclaboussures : Porter des gants de protection. Les gants en néoprène sont recommandés.

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures : Porter des lunettes de protection/masque facial.

Protection de la peau : Aucune prescription particulière.

Mesures d'hygiène : Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Changer tout vêtement souillé.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Liquide visqueux. Huileux.

Couleur: Incolore.

Odeur : Inodore.

Point de fusion/point de congélation: 17.8 °C

Point d'ébullition : 290.05 °C

Point d'éclair : >198°C

Pression de vapeur : < 0,001 @ 25°C

Densité de vapeur: 3.1 (Air=1)

Solubilité : Partiellement soluble dans l'eau.

Propriétés explosives: Non-explosif

### 9.2. Autres informations

Autres données : Densité spécifique: 1.261 (L'eau=1)  
Poids moléculaire: 92.11 g/mol  
Formule moléculaire: C3-H8-O3

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	AEGIS® Glycerine	Page :	5/8
Remplace la date :	2016-09-26	Révision :	2016-09-26
No de produit :		SDS-ID:	FR-FR/1.0

---

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Réactivité: Non réactif

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable à température normale et l'emploi recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Risque de polymérisation exothermique.(>200°C)

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions/matières à éviter : Une chaleur excessive. Flamme nues. Basses températures.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles: Réagit violemment avec les oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Acryaldéhyde. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation : Non pertinent à des températures de travail normales. En cas d'échauffement, il y a risque de formation de vapeurs irritantes.

Contact avec la peau : Peut avoir un effet irritant.

Contact avec les yeux : Peut entraîner une irritation passagère des yeux.

Ingestion : Aucun effet nocif connu en cas d'ingestion de quantités susceptibles d'être ingérées accidentellement.  
LD50 (orale, souris): 4090 mg/kg

Autres informations: Sensibilisation : Non disponible.  
Cancérogénicité: Ne contient pas de substances connues pour être cancérogènes.

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	AEGIS® Glycerine	Page :	6/8
Remplace la date :	2016-09-26	Révision :	2016-09-26
No de produit :		SDS-ID:	FR-FR/1.0

---

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### **12.1. Toxicité**

Écotoxicité : Non nocif pour les organismes aquatiques.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Dégradabilité : Le produit est biodégradable.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Potentiel de bio-accumulation : Bioaccumulation: N'est pas prévu pour être bioaccumulable.

;

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité : Les substances sont susceptibles d'avoir une grande mobilité dans le sol et les sédiments.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

PBT/vPvB: Ce produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB.

### **12.6. Autres effets néfastes**

Autres effets nocifs : Aucuns connus.

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Les déchets et les résidus de ce produit ne sont pas des déchets dangereux.

Résidus : Code CED : 08 04 09

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit : AEGIS® Glycerine

Page : 7/8

Remplace la date : 2016-09-26

Révision : 2016-09-26

No de produit :

SDS-ID: FR-FR/1.0

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

### **14.1. Numéro ONU**

No UN: -

### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

Désignation officielle de transport : -

### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe : -

### **14.4. Groupe d'emballage**

PG: -

### **14.5. Dangers pour l'environnement**

Polluant marin: -

Substance dangereuse pour l'environnement: -

### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Précautions particulières: -

### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Transport en vrac: -

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	AEGIS® Glycerine	Page :	8/8
Remplace la date :	2016-09-26	Révision :	2016-09-26
No de produit :		SDS-ID:	FR-FR/1.0

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législations nationales :

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

Arrêté du 9 novembre 2004 définissant les critères de classification et les conditions d'étiquetage et d'emballage des préparations dangereuses et transposant la directive 1999/45/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 1999, concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses, avec modifications.

Code du travail - Quatrième partie, Livre IV, Titre 1er : Risques chimiques.

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, avec modifications.

Code de l'environnement - Titre IV, Chapitre 1er, Sous-section 2 : Classification des déchets.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

État de la CSA: Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

L'utilisateur doit être instruit dans l'exécution du travail et connaître le contenu de cette fiche.

Les rubriques suivantes ont été révisées ou contiennent des informations nouvelles : 2, 3, 4, 10.

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité:

PBT/vPvB:  
vPvB = très persistant et fortement bioaccumulatif.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Préparée par DHI - Environment and Toxicology, Agern Allé 5, DK-2970 Hørsholm, Denmark.  
www.dhigroup.com.